

GARANTIE : Branche du thermalisme - Régime de base

Les exemples de remboursement ci-dessous sont valables jusqu'au 31/12/2019 et s'entendent dans la limite des dépenses engagées.

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire*	Remboursement de SMI	Reste à charge
HOSPITALISATION				
Forfait hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	0,00 €	107,30 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	0,00 €	183,30 €
OPTIQUE				
Équipement optique : monture + 2 verres unifocaux	345,00 €	6,10 €	200,00 €	138,90 €
DENTAIRE				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur molaire	538,70 €	75,25 €	59,13 €	404,32 €
AIDES AUDITIVES				
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	180,00 €	120,00 €	1 176,00 €
SOINS COURANTS				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	17,50 €	7,50 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	21,00 €	9,00 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	44,00 €	21,00 €	9,00 €	14,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	56,00 €	16,10 €	6,90 €	33,00 €

* Le montant indiqué ne prend pas en compte les franchises retenues par la Sécurité sociale, le cas échéant.

GARANTIE : SMI Santé Judo - Régime de base + Option 1

Les exemples de remboursement ci-dessous sont valables jusqu'au 31/12/2019 et s'entendent dans la limite des dépenses engagées.

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire*	Remboursement de SMI	Reste à charge
HOSPITALISATION				
Forfait hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	183,30 €	0,00 €
OPTIQUE				
Équipement optique : monture + 2 verres unifocaux	345,00 €	6,10 €	230,00 €	108,90 €
DENTAIRE				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur molaire	538,70 €	75,25 €	193,50 €	269,95 €
AIDES AUDITIVES				
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	180,00 €	420,00 €	876,00 €
SOINS COURANTS				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	17,50 €	7,50 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	21,00 €	9,00 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	44,00 €	21,00 €	23,00 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	56,00 €	16,10 €	29,90 €	10,00 €

* Le montant indiqué ne prend pas en compte les franchises retenues par la Sécurité sociale, le cas échéant.

GARANTIE : SMI Santé Judo - Régime de base + Option 2

Les exemples de remboursement ci-dessous sont valables jusqu'au 31/12/2019 et s'entendent dans la limite des dépenses engagées.

	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire*	Remboursement de SMI	Reste à charge
HOSPITALISATION				
Forfait hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	183,30 €	0,00 €
OPTIQUE				
Équipement optique : monture + 2 verres unifocaux	345,00 €	6,10 €	280,00 €	58,90 €
DENTAIRE				
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €
Couronne céramo-métallique sur molaire	538,70 €	75,25 €	301,00 €	162,45 €
AIDES AUDITIVES				
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	180,00 €	720,00 €	576,00 €
SOINS COURANTS				
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	17,50 €	7,50 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	21,00 €	9,00 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	44,00 €	21,00 €	23,00 €	0,00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : OPTAM ou OPTAM-CO)	56,00 €	16,10 €	29,90 €	10,00 €

* Le montant indiqué ne prend pas en compte les franchises retenues par la Sécurité sociale, le cas échéant.